



Mon patron veut baisser mon Salaire

Par **edd972**, le **13/07/2015** à **14:45**

Bonjour voila mon patron veut baisser mon salaire alors que je touche ce même salaire depuis 2 ans (soit environs 2000€ par mois net) il dit qu'il va se baser sur le contrat et me payer le montant mentionné sur celui ci qui est de 1488 brut et 2 prime de 100€ (soit 200€) de prime est ce qu'il a le droit car si j'ai bien compris d'un salaire net de 2000€ je vais descendre a en gros 1300€ net a t-il le droit et je suis au coefficient 150 chauffeur pl spl avec remorque merci de vos réponse

Par **P.M.**, le **13/07/2015** à **17:12**

Bonjour,
Il faudrait savoir de quelle manière le salaire mensuel a été porté à 2000 € net même si vous mélangez brut et net...

Par **edd972**, le **14/07/2015** à **14:28**

bonjour pour répondre a votre question en faites j'ai négocié mon salaire au mois octobre 2013 avec mon patron qui ma dit qu'il me payait 2000€ au forfait net quelque soit les heures de travail dans la limite du raisonnable si vous voulez je peut vous mette 1 copie de la première feuille de paye avec salaire complet et une dernière récente pour que vous puissiez voir la différence merci de votre réponse
Cordialement

Par **P.M.**, le **14/07/2015** à **16:36**

Pour en revenir au sujet, même si une négociation d'un salaire net est ridicule et ne se pratique pas mais en brut, elle est normalement concrétisée par un écrit car sinon, elle n'a aucune valeur...
Toutefois, vous pourriez prétendre maintenant que le salaire ne peut plus baisser et que vous allez porter l'affaire devant le Conseil de Prud'Hommes...